NATIONS UNIES **A**

Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/CONF.164/8*
11 juin 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LES STOCKS DE POISSONS DONT LES DEPLACEMENTS S'EFFECTUENT TANT A L'INTERIEUR QU'AU-DELA DE ZONES ECONOMIQUES EXCLUSIVES (STOCKS CHEVAUCHANTS) ET LES STOCKS DE POISSONS GRANDS MIGRATEURS
Session d'organisation
New York, 19-23 avril 1993

DECLARATION DU PRESIDENT DE LA CONFERENCE A LA CLOTURE DE LA SESSION D'ORGANISATION, LE 23 AVRIL 1993

Nous avons achevé la semaine dernière les préparatifs de la Conférence en élisant le Président et les membres du bureau, à l'exception d'un vice-président dont l'élection a été reportée à la session d'été. Nous avons adopté le règlement intérieur et l'ordre du jour de la Conférence.

Sur le plan de l'organisation des travaux, la Conférence a convenu de la manière dont se dérouleront les travaux de fond; ses décisions sont consignées dans le document A/CONF.164/3, sur lequel j'attire votre attention.

Dans le cadre de l'organisation des travaux de la prochaine session, il a été demandé au Président d'établir un document présentant la liste des sujets et questions de fond de manière à donner des directives à la Conférence. Il convient de noter à cet égard que les délégations sont invitées à faire connaître leurs vues au Président avant la fin du mois de mai, pour faciliter l'établissement du document demandé.

La Conférence a également convenu de la documentation dont elle aurait besoin. Le Secrétariat a pris note de ses demandes et la documentation devrait être à la disposition des participants bien avant que ne s'ouvre la Conférence, en juillet, grâce à la coopération de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Après avoir réglé la question de l'organisation des travaux pendant la session en cours, nous devons maintenant faire porter nos réflexions sur les questions de fond dont la Conférence est saisie.

---

* Nouveau tirage pour raisons techniques.

La communauté internationale reconnaît que la pêche en haute mer présente des problèmes de longue date, en ce qui concerne notamment les stocks chevauchants et les stocks de poissons grands migrateurs. Ces problèmes sont devenus urgents, d'où la convocation de la Conférence. Peut-être n'est-il pas inutile de nous rappeler que la communauté internationale nous a demandé non seulement d'examiner des problèmes qui ne font que s'exacerber, mais de leur trouver collectivement des solutions efficaces. Ce faisant, nous devons appliquer intégralement et fidèlement les dispositions de la Convention de 1982 sur le droit de la mer, afin que la pêche en haute mer conserve un rendement optimal durable, compte tenu des considérations écologiques, économiques ou autres prévues dans la Convention.

Je vous invite donc instamment à réfléchir, dans la période qui nous sépare de la prochaine session, aux questions de fond que nous aurons à examiner, de manière à pouvoir entamer sérieusement nos travaux lorsque nous nous retrouverons.

S'il est tout naturel que les réalités nationales, bilatérales ou sous-régionales influent sur notre conception des questions de fond, il ne faudrait pas oublier que nous abordons les problèmes des stocks chevauchants et des grands migrateurs d'un point de vue mondial, dans le cadre fixé par les dispositions du paragraphe 2 de l'article 63, celles de l'article 64 et celles de l'alinéa b) de l'article 116 de la Convention. Les solutions que nous avons à trouver devront donc être d'application mondiale, tout en restant adaptables aux situations et aux caractéristiques régionales.

Les travaux de cette session d'organisation se sont déroulés dans un climat de coopération positive et constructive. La manière dont nous avons résolu certaines questions difficiles lors de l'examen du règlement intérieur augure bien, à mon avis, de l'avenir de la Conférence. Je ne doute pas que l'esprit de conciliation qui s'est si largement manifesté pendant les consultations privées sur le règlement intérieur et l'organisation des travaux ne marque également la prochaine étape de nos activités.

Je vous remercie vivement de votre collaboration et de l'aide que vous m'avez apportée au cours de la session. Vous avez grandement facilité ma tâche de Président de la Conférence.

Je souhaite bon voyage à ceux d'entre vous qui rentrent chez eux, et je me réjouis à la perspective de travailler avec vous tous lors de la prochaine session.

Je tiens également à remercier le Secrétariat des précieux services qu'il nous a rendus.